

## Mondes ruraux et marchés dans l'Europe postcommuniste

### Bernard Roux

Le numéro de la *Revue d'études comparatives Est-Ouest* des mois de mars-juin 2017 (vol.48/n°1-2, revue créée en 1970 par le CNRS) a publié un dossier de sept études et 236 pages sur différents aspects de l'agriculture dans quatre pays de l'ex-bloc soviétique (Russie, Biélorussie, Ukraine, Roumanie), issues d'un colloque organisé à l'université de Bordeaux en février 2016. Réalisées par dix chercheurs d'universités françaises et moscovites, ces travaux, relèvent des sciences politiques, des sciences juridiques et de la sociologie. Intitulé « *Mondes ruraux et marchés dans l'Europe postcommuniste* », ce dossier apporte principalement une information sur les évolutions de la question foncière en Russie, Biélorussie et Roumanie et, aussi, sur quelques autres sujets : un marché du travail local en Ukraine, la prise en compte de la sécurité alimentaire en Russie et les rapports avec l'Union européenne en Roumanie.

Compte tenu de l'importance cruciale qu'avait eue dans l'économie soviétique la transformation de la propriété foncière privée en bien public, il n'est pas étonnant que le processus inverse, mis en route après le démantèlement de l'Union soviétique, retienne l'attention de nombreux chercheurs. Les études présentées ici montrent la diversité des modalités prises par ce processus selon les pays. L'étude portant sur la Russie (Olessia Kirtchik. *L'histoire parlementaire de la propriété des terres agricoles en Russie : la politisation d'une question sensible*), fait, par le menu, une présentation des joutes politiques et des dispositions législatives qui ont opposé les tenants de la privatisation de la propriété foncière, en l'occurrence, selon l'auteur, « la bureaucratie gouvernementale » et ceux qui souhaitent maintenir la propriété d'Etat, « les élites agrariennes. » L'intérêt de l'article réside dans la démonstration de l'intensité et de la durée du conflit idéologique et dans la mise en évidence du contenu de ces deux forces politiques opposées. Les premières correspondent aux forces représentant le pouvoir pro-capitaliste des gouvernements successifs et les partis politiques qui les soutiennent, qui triomphent finalement en 2002, après près de quinze ans de confrontation dans les enceintes représentatives. De l'autre côté, on trouve le parti communiste, différents parti agrariens et d'anciens responsables de kolkhoses et sovkhoses, qui contestent le retour à la propriété privée. L'effet visible du triomphe de la propriété privée de la terre est, selon l'auteur « l'accaparement des terres qui se développe à grande allure dans les années 2000 . »

La Biélorussie a suivi jusqu'ici un chemin bien différent de celui emprunté par la Russie, en préservant une bonne partie de l'héritage soviétique (Hugo Flavier. *La propriété foncière en Biélorussie . Entre hybridation et ambiguïtés juridiques*). Le pouvoir a construit une économie visant à conjuguer les avantages de l'économie de marché avec une économie socialisée, dite « socialisme de marché. » De là découle le choix de garder les terres agricoles comme propriété publique, avec la réaffirmation que celle-ci est la propriété du peuple tout

entier. L'argumentation est étayée autour de cette idée que ce système garantit la productivité de l'agriculture pour les besoins de la population, par un usage rationnel de la terre et le respect des ressources naturelles.

La Roumanie est un cas encore différent en matière foncière (Oana Andrea Macovei. *Insécurité juridique et propriété foncière dans l'Europe postcommuniste. L'exemple de la Roumanie*). Ce travail insiste sur les conséquences de la restitution des terres agricoles à une multitude de nouveaux propriétaires. La loi foncière, qui poursuit une logique égalitaire et contient « une pléthore de bénéficiaires de la restitution », conduit à une application d'autant plus difficile que le cadastre est très incomplètement établi et qu'elle n'assure qu'un titre de propriété provisoire. Selon l'auteur : « Le monde rural postcommuniste apparaît à présent comme un puzzle géant de millions de pièces représentant les parcelles restituées mais non identifiées selon les règles de publicité immobilière. » Cette situation provoque cette insécurité juridique dont parle l'auteur, à l'origine de « l'affaiblissement de l'achat-vente et le renforcement du faire-valoir indirect. » Conséquence : la constitution de grandes exploitations par des entrepreneurs agricoles à partir de l'affermage des petites propriétés, considérée par l'auteur comme « la seule solution adaptée à la persistance de l'insécurité juridique de la propriété foncière privée dans le cas roumain. »

Les autres études du dossier n'ont pas l'unité thématique des trois qui sont centrées sur la question foncière. L'article sur le discours relatif à la sécurité alimentaire et à la politique agricole en Russie (Caroline Dufy et Svetlana Barsukova. *Sécurité alimentaire et marché : représentation des acteurs du monde agricole dans la Russie des années 1990-2010*) montre l'influence du contexte politique national et international sur la façon d'envisager les modalités pour subvenir aux besoins de la population. Trois moments sont mis en évidence depuis la chute de l'économie soviétique. Dans la période de crise agricole et alimentaire des années 1990, la Russie doit avoir recours au rationnement et à des importations massives, s'en remettant aux marchés internationaux pour assurer sa sécurité alimentaire. Les années 2000, celles de l'adhésion de la Russie à l'OMC, qui constituent un deuxième moment, voient se combiner une conception articulée sur le marché international et la volonté de développer la production intérieure. La sécurité alimentaire devient un objectif national alors que le pays manifeste aussi sa volonté de devenir un acteur majeur comme exportateur de céréales. Dans ce contexte économique, la politique agricole favorise le développement des agroholdings capitalistes. En 2014, les sanctions économiques émises contre la Russie ouvrent le troisième moment, légitimant une politique agricole de substitution aux importations qui vise à terme l'autonomie alimentaire. Les auteurs voient dans le cas russe la flexibilité du concept de sécurité alimentaire en fonction des réalités de l'économie et des rapports à la mondialisation des échanges.

Le travail consacré aux politiques publiques en Biélorussie (Roman Hervouet, Alexandre Kurilo, Ioulia Shukan. *Socialisme de marché et gouvernement des campagnes en Biélorussie*) est le seul qui se donne comme objectif de donner une vision globale de l'économie et de la

gouvernance rencontrée dans les campagnes. L'économie agricole est d'abord décrite en présentant les deux types d'unités de production, d'un côté les grandes entreprises publiques (76,4 % de la production en 2014), bénéficiaires d'importants investissements de la part de l'Etat mais où subsistent les problèmes de gestion autrefois soviétiques, de l'autre un secteur privé qui reste minoritaire. Selon les auteurs, le coût de production dans les grandes entreprises serait une fois et demie plus élevé que dans les pays de l'Europe occidentale ; cependant la sécurité alimentaire est considérée comme atteinte. Dans le chapitre suivant, les auteurs évoquent ce qu'ils considèrent comme « des mesures reposant sur la menace qui pèse sur les directeurs des kolkhoses, sur la contrainte directe exercée sur la main d'œuvre », relevant de la pression administrative : « pour améliorer la situation...il faut contrôler, surveiller menacer les travailleurs et ceux qui les encadrent. » Et le reste à l'avenant : cette vision est empreinte d'un vieux parfum idéologique antisoviétique.... Les auteurs évoquent ensuite la politique des agrovilles qui vise à moderniser les zones rurales par la création de logements, de services et d'infrastructures. Se fondant sur une enquête réalisée dans un seul village, les auteurs minimisent la qualité et l'efficacité de cette politique de développement rural, notamment en estimant qu'elle ne parvient pas à réduire les départs des jeunes vers la ville. Enfin, une quatrième dimension des politiques rurales est abordée par la description des *Dozinki*, grandes fêtes rurales annuelles exaltant la réussite de l'agriculture de Biélorussie, qualifiées par les auteurs de « manifestation publique et médiatisée de pratiques paternalistes valorisées par le régime. » En conclusion, l'article donne un aperçu des opinions des populations rurales : « l'attachement à ce système économique [le socialisme de marché, ndlr]... l'attachement aux kolkhoses et le refus du marché...contre la propriété de la terre. »

L'article sur l'agriculture ukrainienne est une monographie de village concentrée sur le travail agricole des femmes (Pierre Desfontaines. *Transformations du marché du travail agricole. Segmentation du système de production et inégalités de genre dans les espaces ruraux ukrainiens.*) Avec la privatisation de la propriété foncière s'est produite une redistribution des cultures : les cultures fruitières intensives en travail ont quitté les grandes exploitations et ont été reprises par les petites et moyennes. La segmentation classique du marché du travail s'en est suivie : d'un côté les emplois qualifiés masculins se concentrent dans les entreprises capitalistes, d'un autre le segment du travail temporaire pour la cueillette des fruits est assumé par des femmes, souvent paysannes sur des lopins familiaux. C'est le modèle classique de systèmes de production de fruits et légumes intensifs, qu'on retrouve aussi bien en Californie avec les émigrés mexicains qu'en Andalousie avec les immigrants africains et les femmes roumaines embauchées à la saison de récolte des fraises. L'auteur aurait pu les mentionner. C'est donc pourquoi on retrouve dans les villages ukrainiens les modalités du fonctionnement de ce marché : l'alea de l'embauche conditionnée par des relations interprofessionnelles avec les chefs d'équipe, la faible rémunération qui contribue cependant au revenu familial, l'absence de connaissance statistique du phénomène. Cette monographie montre comment l'extension des méthodes

de production en système capitaliste en agriculture s'est installée dans la campagne ukrainienne postsoviétique.

Enfin, un septième article nous ramène en Roumanie pour étudier l'une des conséquences de l'adhésion du pays à l'Union européenne (UE) (Antoine Roger. *Ajuster la représentation professionnelle aux politiques économiques. L'invention de la « petite agriculture capitaliste » en Roumanie*). La Roumanie est connue pour sa structure agraire composée d'une masse de petites exploitations dites de subsistance et une petite minorité de grandes et très grandes exploitations capitalistes. Avec l'adhésion du pays à l'Union européenne (UE) en 2007, s'est posée la question de l'application de la politique agricole commune (PAC) : il a fallu déterminer les catégories d'exploitations qui en bénéficieraient. S'il n'y a pas eu de problème pour les structures de grande dimension, il y a eu un véritable combat pour s'approprier le pactole des subventions européennes aux exploitations familiales. C'est cette péripétie qu'étudie l'auteur de l'article. Trois catégories d'acteurs sont concernées : les organisations professionnelles agricoles (OPA), les fonctionnaires du ministère de l'agriculture et les eurocrates de Bruxelles. Une description détaillée du déroulement des événements, comprenant même les noms des personnes impliquées dans les OPA, permet de comprendre comment a émergé « une catégorie d'agriculture qui n'existe pas », selon les mots du chercheur lui-même, à savoir l'agriculture de semi-subsistance, qui ouvrirait la voie à l'agriculture familiale viable capitalisée et commerciale. L'émergence puis la recomposition de la majorité des OPA en une plateforme, la Confédération des associations paysannes de Roumanie (Catar), qui, en fait, « regroupe uniquement des professionnels du développement rural » et qui défend l'agriculture de semi-subsistance en décrivant l'autoconsommation comme une pratique rétrograde, pose le Catar en interlocuteur privilégié de l'UE et du ministère de l'agriculture. Dans les rangs de celui-ci la lutte oppose ceux qui s'inscrivent dans la ligne européenne d'élimination des plus petites exploitations (Direction du développement rural) et ceux qui défendent ces dernières. C'est le premier groupe qui triomphera, appuyé par les OPA qui veulent une modernisation de l'agriculture roumaine ne faisant pas de place aux paysans parcellaires. Le PNDR (Plan national de développement rural) présenté à l'UE par le ministère est influencé par le Catar au sein d'une alliance soutenant le ministère. La gestion du financement européen canalisé par le PNDR, réalisée par les fonctionnaires de la Direction du développement rural au profit du Catar, confirme le soutien aux exploitations familiales par des aides à l'agriculture de semi subsistance. Grâce à cette étude, on comprend comment l'entrée de la Roumanie dans l'UE influe sur la structure agraire : selon les règles de sa fonction historique, la PAC aura comme conséquence d'éliminer les plus petites exploitations.

En conclusion de la lecture de ce très riche et très utile dossier sur les agricultures de l'ère post-soviétique, il apparaît clairement qu'on ne peut traiter celles-ci comme un ensemble homogène. Bien au contraire, le dossier met en évidence une grande diversité des situations nationales. Ce n'est pas une surprise en soi mais il est bon que des études fondées sur des contacts directs avec les acteurs concernés dans les différents pays viennent le

confirmer. On voit ainsi que les politiques nationales, résultats de rapports de force internes, et les relations internationales (mesures de rétorsion contre la Russie, appartenance à l'UE pour la Roumanie) ont des incidences considérables sur l'évolution des politiques agricoles et sur les structures agraires. Les opinions quelquefois sommaires et conventionnels que le lecteur pourrait avoir sur l'ensemble des économies agraires post communistes dans l'Europe centrale et orientale, en raison d'un corpus plutôt faible de travaux disponibles, peuvent être utilement nuancés par les résultats des recherches exposés dans ce dossier.

Paris, septembre 2018

Bernard Roux, membre de l'Académie d'Agriculture, section X.